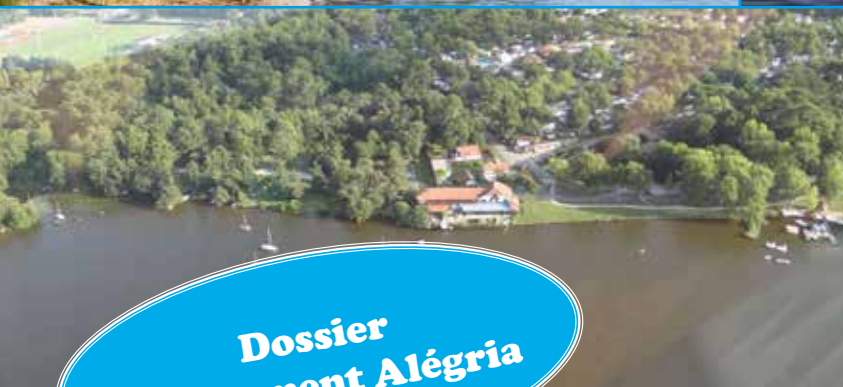


JUIN 2017

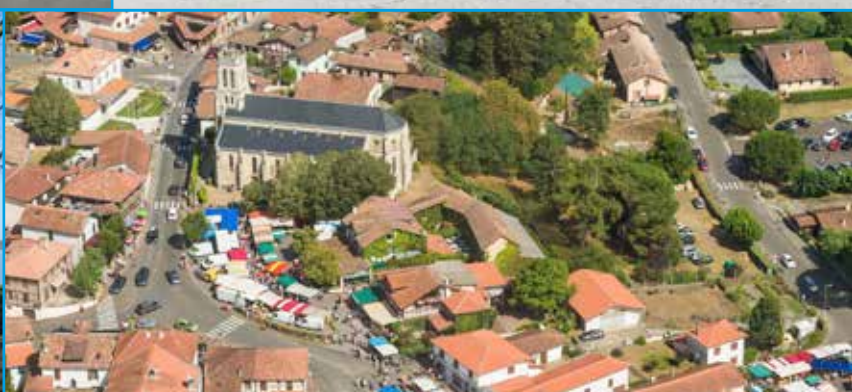
Ville de

Léon

Magazine d'informations municipales n°11



**Dossier
Lotissement Alégria**



Un Directeur Général des Services à la Mairie

Le 03 Avril, Eric MOKRITZKY a été nommé par Jean MORA, maire de Léon, à la fonction de directeur général des services municipaux. Une nouvelle direction qui poursuit une même ambition à Léon : celle d'un service public toujours plus qualitatif. Agé de 52 ans, diplômé d'un DEUG de droit, d'une licence professionnelle des métiers de l'administration territoriale, et d'un Master de Droit Public, Eric MOKRITZKY a obtenu l'examen professionnel d'attaché principal. Après un premier poste en tant que chef de services Enfance/Jeunesse et Sport/Vie associative pour la ville de Bollène (Vaucluse), il a évolué rapidement vers des fonctions de directeur général des services. « L'expérience du management m'a tout de suite intéressé. J'avais dans mes équipes des profils variés », explique le nouveau DGS. « Dans les différents postes que j'ai ensuite occupés, au Conseil départemental des Landes, à la Ville de Velaux, à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de Marseille j'ai réalisé à quel point la proximité avec les élus et les agents était importante pour moi. En tant que DGS, j'ai à cœur de créer du lien entre les services. Efficacité rime avec transversali-



té ! » Une dimension qu'Eric MOKRITZKY retrouve à Léon, commune à taille humaine, permettant une prise de décision efficace et la possibilité d'innover. Interface entre les élus et l'administration, premier collaborateur du maire, le nouveau DGS témoigne de son rôle de chef d'orchestre : « Je mets en musique la réalisation du projet des élus par l'administration. En tant que garant de la continuité du service public communal, je dois connaître tous les domaines de compétences concernés. J'ai aussi pour mission de veiller sur les intérêts de la Ville, notamment sur l'équilibre de ses finances ». J'apporterai également une expertise et un conseil technique, je piloterai le travail des services de manière que le projet que les élus ont soumis aux habitants de Léon en mars 2014 soit mené efficacement à son terme. A titre personnel, je sais que j'ai la chance d'œuvrer pour une commune bénéficiant d'un cadre et d'une qualité de vie exceptionnels. Les élus souhaitent les préserver et même les augmenter, tout en optimisant les fortes potentialités du village. C'est une mission extrêmement stimulante.

Une nouvelle activité à Léon Là-haut Aventure Park

Florian Barbier et Mariano Ferrari ont lancé une nouvelle activité de loisirs le premier avril dernier : L'accrobranche. Ce projet présent dans leur tête depuis une quinzaine d'années a pu se concrétiser sur notre commune. En effet, passionnés de nature, ils cherchaient l'emplacement idéal. Ils l'ont trouvé entre le stade et le lac. Ce site bien arboré et constitué essentiellement de chênes est l'endroit rêvé pour réaliser cet accrobranche. Florian et Mariano proposent **3 parcours différents pour sa première année d'ouverture : un pour les enfants 4/7 ans d'une durée d'une heure, un parcours famille de 1h30 et un parcours adulte de 2h.**



Au fil des ans, l'accrobranche va évoluer afin de proposer des nouveautés avec des niveaux de difficultés différents, et un parcours pour les 2/4 ans dès l'année prochaine.



Léonnais, Léonnaise,

La saison estivale se rapproche et au vu des réservations, il y aura beaucoup de monde dans notre village cet été. Je voudrai remercier et souhaiter bonne chance à nos nouveaux commerçants à savoir :

Changement de propriétaire

-la pomme de pin a remplacé Benoit, la Bergerie à la place de la Bodega et le bureau de tabac

De nouvelles enseignes voient également le jour :

-La cave à vins et fromage FLO, KOTE sud (prêt à porter), Les espadrilles de mon Léon, une laverie automatique, le petit Spa Zen, sans oublier l'accrobranche « LA-HAUT ».

Mais aussi des retours avec Miss Brazil et la fleuriste MARI-JAN.

C'est une bonne nouvelle pour notre village alors que des mauvaises langues annoncent partout que les commerçants à Léon se raréfient.



Les travaux de la maison services seniors ont débuté et la livraison est programmée après l'été 2018, nous ne manquons pas de vous informer des prix et des services dès qu'ils seront fixés par le conseil municipal.

Les plans définitifs de l'avenue du Marensin sont en cours d'élaboration et les travaux commenceront début octobre 2017.

Le lotissement communal ALLEGRIA vous est présenté dans ce bulletin. Les travaux commenceront en octobre également et la commercialisation début 2018. Une pré-réservation sera possible dès le mois de juillet à l'issue de la validation des prix et du règlement par le conseil municipal.

- la baisse des dotations de l'état (- 140 484 €) en 4 ans

- le FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) taxe redevable à l'état, calculée sur le potentiel fiscal des administrés dont le but est d'aider les communes les moins favorisées. En 2013, la ville de Léon versait 12000 € au titre de ce fond, en 2017, nous sommes redevables de 94000€. Pourtant cette taxe ne devait plus bouger.

- L'aire de camping-car que nous avons prévu de réaliser pour cet été sur l'annexe du camping au lac a été bloquée par la SEPANSO et la DREAL, suite à des courriers d'une association Léonnaise estimant que l'on dénaturait le site. Un nouveau dossier est en cours. Ce projet aurait dû rapporter à la commune 40 000€ de recettes supplémentaires.

Toutes ces augmentations nous obligent malheureusement à revoir à la hausse les impôts communaux pour la première fois de ce mandat, en rajoutant 1 point à toutes les taxes ce qui rapportera 65 000€ de recettes supplémentaires.

Vous trouverez également dans ce numéro l'ensemble de nos finances. Une fois de plus, nous avons été raisonnables et respectueux dans notre gestion des dépenses (pas d'emprunt, excepté celui des 3 logements sociaux du LOUTAS avec un PALULOS). La dette communale diminue et son encours par habitant a fortement baissé, ce qui nous permet de lancer dès cette année, les gros travaux sur notre commune.

Je vous donne rendez-vous pour nos traditionnelles fêtes d'été FESTALOUN du 21 au 23 juillet et j'invite tous nos aînés à l'après-midi musette du vendredi 21 juillet à la Huchette.

Je vous souhaite à tous un bon été

Votre Maire

Jean MORA

Sommaire

P 2 : DGS / Là-haut

P 3 : Édito

P 4 et 5 Dossier : Lotissement Alegria

P 6 Retour en images

P 7 : Charte natura 2000 / SMGBL

P 8 et 9 : Sur notre territoire

P10 et 11 : Budget 2017

P12 : Planation de pins

P13 : Programme du 14 juillet / Salon de la BD

P14 et 15 : FestàLoun

16 : Agenda

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon, Jean-Eric Descombes, CLN

Nombre d'exemplaires : 1200 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



ALEGRIA, le nouveau lotissement communal

Le nouveau lotissement Alegria idéalement situé en cœur de bourg propose à la vente **43 lots**. **Quinze de ces lots seront proposés à la vente à un prix envisagé largement inférieur au marché libre.**

D'une superficie moyenne de 644 m² (parcelles allant de 481 m² à 868 m²), les tailles de terrain, tout comme la philosophie générale du plan du lotissement, sont celles d'une densification mesurée permettant d'allier économie du foncier et préservation d'un cadre de vie répondant aux attentes des futurs acquéreurs. Les travaux relatifs à l'aménagement du lotissement devraient débuter le 1er Octobre 2017 au plus tard.

Pourquoi ce lotissement ?

Le lotissement Alegria permettra un rajeunissement de la population, il sera destiné à répondre à un objectif de maintien et d'augmentation d'une population jeune et active sur son territoire et de maintien et de développement des infrastructures communales (écoles, locaux sportifs et associatifs).

Le premier objectif est donc de permettre aux jeunes de la commune d'accéder à la propriété en résidence principale. Le second, étroitement lié au premier, consiste à favoriser l'accueil des familles ayant des enfants en bas âge, ou susceptibles d'en avoir, de telle manière que le groupe scolaire de proximité puisse bénéficier d'une source de renouvellement de ses élèves.

En outre, les 28 autres lots seront mis en vente, libres de toutes dispositions contraignantes, au prix légèrement inférieur au marché.

Les coûts liés à l'aménagement du lotissement étant arrêtés, le Conseil Municipal va délibérer très prochainement pour fixer les prix de vente des parcelles.

Pour qui seront les 15 lots

- Le fait pour les personnes présentant leur candidature d'être « primo accédant ». Il faudra considérer comme primo accédant, tout couple qui n'a jamais été propriétaire de sa résidence dans les années précédant l'offre de prêt.
- Les personnes désirant s'installer dans le lotissement communal Alegria à titre de résidence principale.
- Les couples formant de jeunes ménages, doit être considéré comme ménage : « Un couple habitant ensemble ».

Une gradation sera opérée de manière à différencier certaines situations.

Seront privilégiés par ordre décroissant :

- a) Un jeune ménage avec 1 ou des enfants de moins de 2 ans ;
- b) Un jeune ménage sans enfants ;
- c) Un jeune ménage avec 1 ou des enfants de plus de 2 ans.

Afin de fluidifier le trafic routier sur la route de Betoys et le chemin de Poutiche, une voie de raccordement sera créée entre le lotissement et le rond-point de Moliets. Une voie verte y sera également intégrée afin de faciliter l'accès au centre du village.

Comment procéder pour obtenir un lot

Si vous êtes intéressés vous pouvez d'ores et déjà déposer une réservation. Ces dernières se font par dépôt d'une demande écrite de lot en mairie. Les demandeurs seront convoqués, par ordre d'arrivée des demandes, afin de porter leur réservation sur plan, avec possibilité de laisser plusieurs options par ordre de préférence.





PLAN DE COMPOSITION DU LOTISSEMENT ALEGRIA

RETOUR EN IMAGES ...



Pour la Sainte Cécile, l'Harmonie fait son cinéma



Carnaval 2017



Club de tennis de Léon



Championnat de France de savate boxe organisé par le club de boxe de Léon



Spectacle de Léon Temps Danse



La charte Natura 2000 signée à Léon

Première commune du Marensin à s'engager

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion (DOCument d'Objectifs – DOCOB) du site Natura 2000 des zones humides de l'étang de Léon, la commune de Léon a signé la charte déclinant les bonnes pratiques écologiques pour la préservation des habitats naturels et des espèces du Marensin.



Une charte Natura 2000 signée sur les parcelles communales de la commune

En signant la charte Natura 2000, la commune de Léon s'engage sur 475 ha à avoir des bonnes pratiques de gestion des milieux naturels. En grande partie intégrées à la Réserve Naturelle Nationale du courant d'Huchet, les parcelles engagées dans la charte présentent des milieux d'intérêt patrimonial majeur. La conservation des boisements naturels et des arbres sur les rives, des milieux ouverts humides, la plantation d'espèces locales uniquement, etc., permettent l'accueil et le développement d'une diversité importante d'espèces animales et de plantes.



Loutre d'Europe



Agrion de mercure

Une gestion différenciée efficace pour la préservation de la biodiversité locale

Les engagements de la charte préconisent notamment une conservation des herbiers aquatiques (nénuphars et châtaigne d'eau) de l'étang de Léon, formations assez exceptionnelles au niveau européen. Les roselières et forêts humides en berge de l'étang et des cours d'eau doivent également être conservées pour favoriser l'accueil d'espèces emblématiques comme la cistude d'Europe, tortue d'eau locale ou encore le Blongios nain, petit héron en voie de disparition.

La charte est téléchargeable sur le site <http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>



Léon, engagé dans la qualité des eaux de baignade pour son Lac

Léon fait parti du syndicat mixte de gestion des baignades landaises (SMGBL). Depuis 2013, il a obtenu la certification «Démarche qualité Eau de baignade». Cette dernière garantit la mise en oeuvre d'une méthode de surveillance et de gestion de la qualité des eaux de baignade.

Qu'implique cette démarche qualité pour la commune ?

- Deux analyses de l'eau sont effectuées par semaine au lieu d'une seule.
- Les résultats sont affichés en mairie et au poste de secours.
- En cas de pollution, la commune garantit une réactivité optimale et met en oeuvre les mesures de gestion adaptées.
- Elle assure la traçabilité des non-conformités
- Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue du système de gestion.



Du premier juillet au 31 août la commune propose aux usagers du Lac une baignade surveillée de 12h à 19h. Trois MNS assurent la sécurité de la baignade.

Ramassage des encombrants

Mercredi 4 juillet
Inscription en Mairie
05 58 49 20 00.



LAURÉATS 2017

Les jeunes ayant obtenus un diplôme cette année seront reçus par la municipalité en septembre.

Vous pouvez vous inscrire à la Mairie
au 05 58 49 20 00
jusqu'au 30 JUILLET

Les OFNI débarquent COURSE D'OBJETS FLOTTANTS NON IDENTIFIÉS

Dimanche 3 septembre

A partir de 14h au bord du Lac
Un peu de créativité et d'astuce pour créer son OFNI ...Venez participer à cette course

Renseignements, règlement et inscriptions au 06 63 60 17 95
(Dominique Lartigau)



ROLL'LANDES : nouvelle association à Léon

Du roller en salle à partir de septembre à la salle la Huchette.

Un sport féminin de contact et de stratégie

Renseignements et contact :

Ophélie 06 34 08 17 47

Katia 06 74 74 09 53

Journées de sensibilisation au Baby Sitting

du 30 octobre au 3 novembre à Vielle-Saint-Girons

Le PIJ (Point Information Jeunesse) de Côte Landes Nature organise pour les jeunes de 16 à 20 ans quatre journées de sensibilisation à l'emploi de baby sitter.

Durant ces journées, vous serez formés au PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1), à la prévention des accidents domestiques, à l'éveil, aux soins et développement du jeune enfant ainsi que la législation en vigueur.

Inscription avant le 30 septembre 2017.
Pour plus d'information contacter le PIJ Côte Landes Nature, 272 avenue Jean-Noël Serret à Castets.

Téléphone : 06 70 68 63 66

Email : pij@cc-cln.fr

Web : pij-cote-landes-nature.fr

Sur notre territoire ...

Le relais Assistantes Maternelles Parents Enfants «Lou Petitoun» : *un lieu d'échanges et de rencontres*

Destinés aux parents, enfants, assistantes maternelles agréées et gardes d'enfants à domicile, ce relais basé à Castets les accueille les lundis, mardis et jeudis de 13h à 17h ou sur rendez-vous dans les autres communes de Côte Landes Nature. Lieu d'information, d'accompagnement, de documentation ce relais organise des ateliers sur tout le territoire.



Un Espace Parents Enfants

L'Espace Parents-Enfants accueille gratuitement, sans inscription ni rendez-vous, les futurs parents et les parents, accompagnés ou non de leurs enfants jusqu'à 6 ans.



Contact

06 37 58 30 15

contact@petitoun.com

www.petitoun.com



Plateforme de services pour l'emploi saisonnier qui accompagne aussi bien les employeurs que les saisonniers.

Sa mission

- Informer, écouter, conseiller, repérer les besoins et apporter des réponses ...
- Recenser les offres et demandes d'emploi.
- Informer sur la réglementation
- Informer sur l'organisation de la saison, l'accès à la santé
- Informer sur des formations à faire avant ou après la saison.
- Aider à gérer l'alternance de saison été/hiver



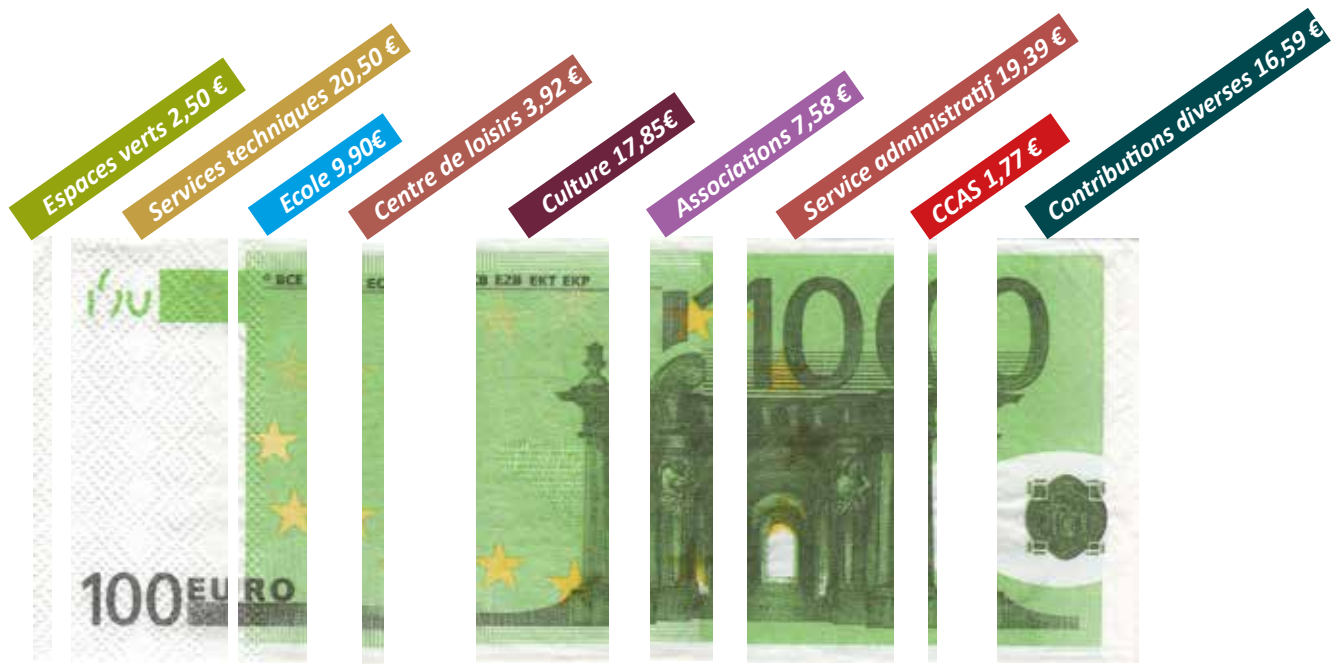
Sur notre commune, Maéva GORON vous accueille à la mairie jusqu'au 31 août, tous les mardis de 14h à 18h et les jeudis de 9h à 12h..

Vous pouvez la contacter au 06 02 28 57 83 ou nomad.leon@orange.fr

<http://www.nomad-saisonniers.com>



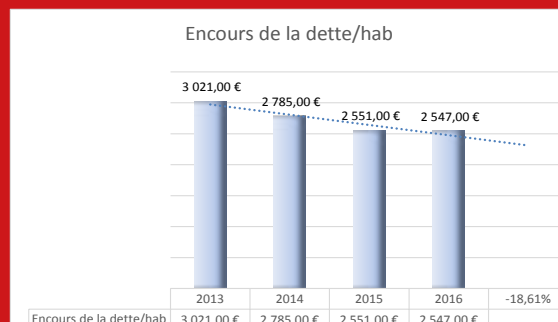
BUDGET 2017



Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100 €

Espaces verts 30 000 € <ul style="list-style-type: none"> Arrosage Fleurissement Entretien 	Services techniques 240 000 € <ul style="list-style-type: none"> Produits entretien Eclairage public Entretien des locaux Entretien de la voirie communale Entretien du matériel 	Ecole 117 000 € <ul style="list-style-type: none"> Cantine Fournitures scolaires Entretien école Equipement Transport élèves Fonctionnement : téléphone, internet, photocopieur, ... 	Centre de loisirs 46 500 € <ul style="list-style-type: none"> Cantine Fournitures centre de loisirs Fournitures TAP Transports enfants Séjours 	Associations 90 000 € <ul style="list-style-type: none"> Entretien des locaux à disposition des associations Subventions Aide aux enfants
Culture 211 700 € <ul style="list-style-type: none"> Cinéma : Location des films Taxe sur les films Entretien de la salle et du matériel de projection Saison culturelle : Spectacle Accueil des artistes Médiathèque : Achat des livres et abonnements Fonctionnement (Téléphone, internet, ...) 	Service administratif 230 000 € <ul style="list-style-type: none"> Fournitures Fonctionnement (téléphone, photocopieur, internet, assistance informatique, ...) Entretien des locaux 	CCAS 21 000 € <ul style="list-style-type: none"> Téléalarme Repas de fin d'année des plus de 70 ans Colis de fin d'année Portage des repas Fête des mères 	Contributions diverses 200 000 € <ul style="list-style-type: none"> Syndicat mixte de gestion des baignades des Landes SITCOM SDIS SYDEC SIVU réserve naturelle du Courant d'Huchet Communauté des communes Côte Landes Nature 	

LE POINT SUR LA DETTE DE LA COMMUNE



Une gestion vertueuse de la dette communale qui commence à porter ses fruits : - 18,61 % depuis le début de la mandature



Le budget primitif 2017 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 13 avril.

BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE

INVESTISSEMENT

Recettes : 2 697 342,73 €
Dépenses : 2 697 342,73 €
dont restes à réaliser 75 900 €

FONCTIONNEMENT

Recettes : 3 676 794,31 €
Dépenses : 3 676 794,31 €

DOTATIONS 2017

Depuis 2013, les dotations attribuées à la commune diminuent

	2013	2017
Dotation forfaitaire	513 997 €	344 695 €
Soit une diminution de 49,12 %		
DSR (dotation de solidarité rurale)	170 614 €	218 132 €
Soit une augmentation de 20,66 %		
Dotation nationale de péréquation	34 246 €	18 005 €
Soit une diminution de 90,20 %		

La diminution globale des dotations s'élève à **140 484 €**

Taux d'imposition 2017

- Taxe Habitation :	14.87 %	(13.93 en 2016)
- Taxe Foncière :	15.52 %	(14.54 en 2016)
- Taxe foncière non bâtie :	68.48 %	(64.16 en 2016)

Cette augmentation des taux permettra de financer les projets d'investissements en cours (aire de camping-cars, réfection de l'avenue du Marensin et le projet de réaménagement du centre bourg (place de l'église, la poste..))

Investissement

Dépenses

Radar pédagogique	4 000 €
Achat de terrains	615 000 €
Aire de camping-car	450 000 €
Travaux Avenue du Marensin	300 000 €
Entretien et amélioration des équipements	113 300 €
Remboursement des emprunts	451 000 €
Plantations de pins	31 500 €

Recettes

Autofinancement	766 044 €
Dotation et subventions	410 665 €
Vente de terrain et bâti	433 500 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	244 595 €

Fonctionnement

Dépenses

Dépenses relatives au fonctionnement des services municipaux	1 149 600 €
Charges du Personnel et frais assimilés	1 395 000 €
Contributions diverses	262 300 €
Charges financières et intérêts	81 440 €

Recettes

Vente de produits et prestations de service (cinéma, marché, cantine, centre de loisirs, aire de camping-car ...)	272 500 €
Impôts et taxes	1 733 999 €
Dotation et participation	751 808 €
Autofinancement	852 032 €
Autres produits locations, soulte, excédent de budget lotissement	781 808,76 €



L'association «Un enfant peut sauver un arbre» au secours de la forêt landaise



En 2009, Klaus a détruit une partie de notre forêt. Grâce à l'association un enfant peut sauver un arbre et sa présidente Annick MATHIEU, **20 000 pins vont être plantés le 12 octobre prochain**. En effet, cette association a pour but de venir en aide aux communes victimes de la tempête Klaus. Elle implique les enfants à ce geste de solidarité et leurs fait prendre conscience de l'importance de la nature ainsi que la nécessité de la protéger.

Que va-t-il se passer le 12 octobre ?

- ✿ Rendez-vous à 9h avec les enfants sur le lieu de plantation
- ✿ Plantations jusqu'à 10h30
- ✿ Remise de diplômes aux enfants et inauguration du panneau
- ✿ A 11h30 Pot de l'amitié

Que fait l'association «un enfant peut sauver un arbre»



Créée en 2009 après la tempête Klaus, par Annick MATHIEU, cette association basée à côté de Dijon a pour vocation de soutenir les communes dans la replantation d'arbres. Elle souhaite à travers ses actions transmettre aux enfants et futures générations le goût et le respect de la nature.

Les communes de Taller, Biscarrosse, Saint-Geours de Maremne, Mont de Marsan, Campet et Lamolère, Parentis en Born et Solférino ont pu bénéficier de l'aide de cette association.

Une action à la fois de solidarité et pédagogique

Quelques jours avant la plantation des pins Mamie Chaussette ira à la rencontre des enfants dans leurs classes respectives afin de les sensibiliser sur la nature et leur apprendre comment planter un pin.



Annick MATHIEU

Sans eux rien ne serait possible

Sans mécènes pas de pins

Des entreprises landaises participent et soutiennent cette plantation de pins sur notre commune :

Action Pin, Ixxi, la DRT et la société Alliance en collaboration avec le fond de dotation «Plantons pour l'avenir».

La société SPL Trans Landes assurera gratuitement le transport des enfants sur le site.



Les léonnais seront les bienvenus pour participer à la plantation des pins



Fête du 14 juillet

Au bord du Lac

De 16h30 à 19h00 **Mise en scène de contes Landais avec les enfants de «Côté scène»**

A 19h00 **Repas du Sud-Ouest**

Menu adulte

12 €

Jambon de Bayonne / Melon
Faux filet ou
cochon de lait mariné / Frites
Gâteau Basque

Menu enfant

8 €

Melon
Chipolatas / Frites
Gâteau Basque

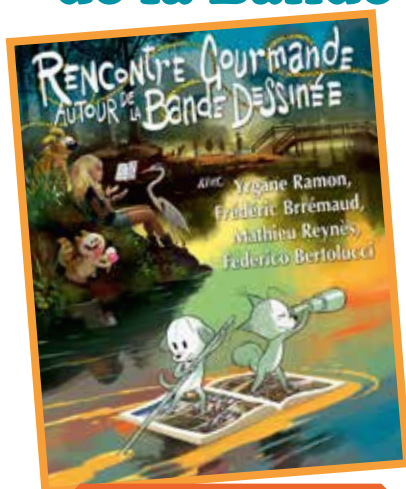


A partir de 22h00 **Bal et concert gratuit avec «Karaba orchestra»**

A 23h00 **Feu d'artifice musical sur le Lac**



Rencontre gourmande autour de la Bande Dessinée



Avec
Yrgane Ramon,
Frédéric Brémaud,
Mathieu Reynès
Federico Bertolucci

Pour la troisième édition des rencontres gourmandes autour de la Bande Dessinée, la médiathèque vous donne rendez-vous **le samedi 15 et le dimanche 16 juillet de 10h à 13h30.**

Samedi 15 juillet

- de 10h à 13h30 **dédicaces sur le parvis de la médiathèque**
- 10h30 **Contes gourmands n°1 avec nathalie M'Rica de la compagnie «Ma fabrique à mots»**
- 11h45 **Atelier BD avec Federico Bertolucci**
- **Atelier avec David Dupouy**

Dimanche 16 juillet

- de 10h à 13h30 **dédicaces sur le parvis de la médiathèque**
- 10h30 **Contes gourmands n°1 avec nathalie M'Rica de la compagnie «Ma fabrique à mots»**
- 11h45 **Atelier BD avec Yrgane Ramon**



FESTàLOUN 2017

Tous en bleu et blanc pour ces trois jours de Fête ...

21, 22 et 23 juillet

Vendredi 21

16h30 à la salle la Huchette
Premier après-midi détente avec
Goûter et Musette à volonté pour nos
aînés de la commune organisé par le
Centre Communal d'Action Sociale et
animé par **Chantal Soulu**
Ouvert à tous.



19h00 sur la terrasse de l'Hotel de ville
Ouverture des fêtes avec la remise des clés à la classe des 20 ans avec
les bandas «les Calientes» de Dax.
Présentation des sportifs de l'année.
Mise en perce du «Barricot» et pot d'ouverture offert par la municipalité



20h00 place de l'Abbé Dulong **Repas Bandas**

Adulte 12 €
Pâté basque
Faux filet ou axoa de canard / frites
Pastis landais Crème

Menu Enfant 8 €
Pâté basque
Chipolatas / frites
Pastis landais crème

21h00 - 3h00 3 lieux...3 musiques



Concert gratuit avec Jesse Cool
sur le parvis du cinéma

Podium Yo soy la fiesta
Place de l'Eglise



Bodéga
musicale
animée par la
classe
des 20 ans
place de la
Poste



Samedi 22

11h30 devant le cinéma

Tenue «Astiaous» exigée

3ème Challenge de la «Pigne d'or»
ouvert à tous

Tapas avec concert gratuit des «Band à Part»



19h00 Bandas «Los Calientes» de Dax



Bodéga
musicale
animée par la
classe
des 20 ans
place de la
Poste

20h00

Repas spectacle place de l'Abbé Dulong

Adulte 15 €

Piémontaise
Faux filet / frites
Fromage / salade
Tarte fine / Café

Enfant 8 €

Piémontaise
Nuggets / Frites
Tarte fine

21h30 Place de l'Abbé Dulong

Spectacle gratuit «Les feux de la rampe»
Revue Hisse et Oh avec Jeanne-Lise et
Emeric accompagnés de leurs danseuses



Démonstration
de Cornemuse
Landaise
avec «les Bohaires»

Dimanche 23 juillet

10h30 Messe des fêtes avec l'Harmonie Léonnaise

12h00 Concert de l'Harmonie municipale sur le
parvis du Cinéma

12h30 Apéro tapas

14h00 Concours de pétanque au bord du Lac

18h00 Spectacle gratuit pour les enfants avec
«Côté scène» place de l'église

21h30 Spectacle folklorique landais
«Lous Cadetouns» de Soustons



22h45 Toro de fuego

Restitution des clés par la classe des 20 ans



ESPACE PREVENTION
JEUNESSE
POINT REPOS
Salle des associations
Du vendredi au dimanche
de minuit à 4h00

Agenda de l'été

Juillet

Dimanche 2 Vide grenier à la Huchette

Jeudi 6 et 20 Démonstration de gemmage

Vendredi 7 à 18h Marché des producteurs de pays à la Huchette

Vendredi 7 à 21h Concert Adagio à l'Eglise

Samedi 8 à 9h Vide grenier au Lac et Repas à 19h

Mardi 11 et 25 Journée découverte de la Réserve Naturelle

Vendredi 14 Fête du 14 juillet au lac (voir page 13)

Samedi 15 et dimanche 16 Rencontre gourmande autour de la BD (Voir page 13)

Vendredi 21 au dimanche 23 FESTàLOUN (voir pages 14 et 15)

Fête du Lac

Dimanche 25 juin
Bénédiction du Lac
Messe
Repas
Jeux basques

**TORO
PISCINE
LABAT**

Tous les lundis à
21h30
A côté du stade

Marché nocturne
le mercredi soir dans
le centre du village à
partir de 19h00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre
salle La Huchette
10h - 13h

Grand Marché
au centre du
village tous les
matins

Expo d'Artistes
Aquitains
du 26/06 au 3/09
Salle des associations
10h-13h00

Le National Tennis Cup

Du 12 août au 3 septembre
Inscription :
09400262@fft.fr

Août

Jeudi 03 et 17 Démonstration de gemmage

Jeudi 03 de 19h à minuit Marché artisanal au Lac

Vendredi 4 à 21h Concert les voix du Marensin à l'Eglise

Dimanche 06 à partir de 10 h Journée de la chasse au Lac

Dimanche 06 à partir de 19h Vide atelier au bourg

Vendredi 11 à 21h Concert Adagio à l'Eglise

Mardi 8 et 22 Journée découverte de la Réserve Naturelle

Jeudi 10 à 21h Scène o Lac concert gratuit

Samedi 19 Course pédestre Escapaloun au stade

Jeudi 24 à 20h Concerts gratuits place de la Poste

Dimanche 27 de 9h à 19h Vide grenier au Lac

Samedi 2 à 18h Rugby amical / Repas à 21h au Lac

Dimanche 03 septembre à 14h au Lac Course d'Objets
Non Identifiés / Démonstration Hydravions

